

# Montpellier

## Notre ville



JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 179 NOVEMBRE 1994

# 1998

# LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL A MONTPELLIER



Montpellier figure parmi les 10 villes françaises qui ont été officiellement retenues pour accueillir la Coupe du Monde de Football en 1998. Une 4ème tribune sera construite au stade de la Mosson portant la capacité d'accueil de 23 500 à 35 500 places assises.

**AU MEME TITRE QUE LES JEUX OLYMPIQUES LA  
COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EST UN ENJEU  
SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET  
MEDIATIQUE AUQUEL  
LES MONTPELLIERAINS  
SERONT APPELES A  
PARTICIPER**

**REUNION PUBLIQUE**  
*Présentation du budget primitif  
1994*  
*jeudi 17 novembre à 18h00*  
*salle des rencontres à la Mairie*

# LES ORIENTATIONS

**L**e débat d'orientation budgétaire présenté lors de la séance du Conseil Municipal du jeudi 27 octobre 94, a permis de rappeler les grands éléments de la politique financière de la ville :

- une politique de développement assurant une croissance régulière de la richesse fiscale
  - une épargne importante résultant des efforts de gestion
  - le maintien de l'investissement - en limitant l'endettement - grâce à l'auto-financement.
- Autant d'éléments qui permettent d'envisager les grandes orientations budgétaires pour 95, en toute sérénité.

## Une bonne santé financière, en harmonie avec le développement économique de la Ville.

### 1/ La gestion financière de la Ville repose sur une politique de développement qui assure la richesse fiscale :

Une récente étude du Nouvel Observateur classait Montpellier 2ème ville de France pour son dynamisme économique et démographique. Les investissements réalisés pour rendre la Ville plus attractive aux entreprises, que ce soit en matière d'aménagement de zones d'activités ou de réalisation de grands équipements, ont porté leur fruit. La Ville a connu ainsi une croissance régulière de la richesse fiscale. L'évolution du retour fiscal qui mesure l'impact des investissements sur l'assiette fiscale et la croissance du potentiel fiscal en témoignent. La croissance régulière des bases d'imposition nous permet ainsi de tenir nos engagements en matière de taux d'imposition tout en bénéficiant d'une progression de la masse des impôts, principale ressource du budget de la Ville. De 1989 à 1995, l'augmentation des taux d'imposition a été limitée à l'inflation. En 1994, Montpellier a fait partie des rares grandes villes (6 au total) qui ont baissé leurs taux d'imposition.

### 2/ Le résultat d'une bonne gestion : une épargne importante

Les analyses alarmistes sur les finances locales constatent la généralisation de l'effet de ciseaux, c'est à dire, d'une croissance des dépenses de fonctionnement plus rapide que celle des recettes. En s'imposant des efforts de gestion, la Ville a su échapper à ce phénomène qui touche pourtant nombre de collectivités locales. Les recettes ont connu une croissance régulière, supérieure à l'inflation : les ressources fiscales ont progressé grâce à l'accroissement de la richesse fiscale ; la D.G.F. a été revalorisée chaque année, du moins jusqu'en 1993 ; les recettes des services ont suivi l'augmentation du volume des services rendus. Les dépenses ont été contenues. La maîtrise des effectifs a permis de limiter la part des dépenses de personnel dans le total des charges de fonctionnement. Le ratio ainsi obtenu, 39%, est l'un des meilleurs de France. Par la recherche permanente d'économies (informatisation, économies d'énergie), par la mise en place de méthodes de gestion efficaces, (Direction par objectifs) les charges de fonctionnement ont été maîtrisées et ce, sans remettre en cause la qualité des services offerts aux montpelliérains. L'amplitude entre les dépenses et les recettes s'accroît. Cet écart, qui représente l'épargne brute correspond globalement à l'excédent brut d'exploitation pour une entreprise. En 1995, il atteint 15 % des recettes de fonctionnement.

### 3/ L'autofinancement permet d'investir en limitant l'endettement

Le niveau d'épargne dégagée par la section de fonctionnement a permis de maintenir la capacité d'investissement tout en limitant le recours à l'emprunt.

#### a/ Le maintien du volume d'investissement

Les collectivités locales réalisent 70 % des équipements publics. C'est dire leur poids dans l'économie locale. A l'heure où les entreprises connaissent de graves difficultés, particulièrement dans le domaine industriel et du bâtiment - travaux publics, il est essen-

tiel que la Ville maintienne le niveau d'investissement pour soutenir l'activité.

Au cours des dix dernières années, la Ville a investi 4,75 milliards de franc, ce qui correspond à un effort annuel d'équipement total de 2,057 F/hab. A titre de comparaison la moyenne des Grandes Villes de France s'établissait à 1,407 F/hab. Il faut noter que cet important effort d'investissement a été financé par un recours à l'emprunt.

#### b/ Une gestion contrôlée et active de la dette

La Ville s'est fixée une politique d'endettement qui s'articule autour de 2 axes :

- maîtriser l'encours de dette en limitant le montant annuel d'emprunt autour de 120 MF,
  - gérer activement les contrats d'emprunts pour obtenir les meilleurs conditions de financement en limitant les risques.
- Le résultat de cette politique peut se résumer ainsi :

- L'encours de dette est stable : 1,7 milliards de francs.
- Il ne représente que : un an de recettes de fonctionnement (ratio Ville : 1,1).
- taux d'intérêt actuariel de la dette en 1994 : 7% annuel (9,38 % en 1992).
- Allègement des intérêts à la suite des renégociations de prêts : 27 millions de francs par an.
- Durée résiduelle moyenne de la dette : 10 ans 9 mois.

Ce bilan est excellent et la signature d'un Crédit Long Terme Renouvelable de 80 MF avec le Crédit Local de France en témoigne. Ce type de contrat est en effet réservé aux meilleures signatures de ses clients. En anticipant suffisamment tôt sur la situation actuelle, la Ville a pu maintenir les équilibres financiers tout en assurant les priorités qu'elle s'était fixées. Ainsi, la qualité de la gestion passée permet d'affronter aujourd'hui une conjoncture difficile. Les marges de manœuvre qui ont été dégagées rendent possible pour l'avenir de limiter l'effort fiscal tout en poursuivant notre politique d'investissement.

## Les orientations pour 1995

### 1/ Une conjoncture difficile

#### a/ Les données économiques

Les données économiques qui déterminent la préparation du budget 1995 ne sont pas favorables aux Ville. Les recettes de la fiscalité directe pour 1995 sont pour près de 70 % issues de la taxe professionnelle et du foncier bâti. Or, l'évolution de l'assiette fiscale de ces deux taxes est le reflet direct de l'activité économique, totalement ralentie, de l'année 1993. Pour ce qui concerne la taxe professionnelle, les difficultés des entreprises pendant l'exercice 1993 ont une répercussion directe sur les produits issus de cette taxe qui, de ce fait, n'évoluent pas. De même, la lente reprise de la construction fin 1993, début 1994 ne permet pas d'engranger immédiatement au foncier bâti 1995 les évolutions habituelles de cette taxe en provenance spécialement du bâti industriel et d'entreprises. A ce jour, toutefois, on ne peut faire que des hypothèses sur l'évolution des bases. En effet, celles-ci sont établies par les services fiscaux qui ne nous les communiquent qu'au mois de février. Cela rend d'autant plus périlleux la préparation budgétaire.

#### b/ Les répercussions négatives de la politique gouvernementale

Le projet de lois de Finances comporte en effet des mesures peu propices aux finances locales. Une nouvelle fois, le gouvernement ne tient pas les engagements pris dans les rapports entre l'Etat et les collectivités locales et persiste dans la pratique devenue habituelle de se défausser sur les budgets locaux. Ainsi, l'annonce a été largement faite d'une progression sensible des concours de l'Etat aux Collectivités Locales. En réalité, pour Montpellier et beaucoup d'autres grandes villes, on peut constater l'inverse :

# BUDGÉTAIRES POUR 1995

- La dotation globale de fonctionnement progressera en 1995 de 0,85 %, soit moins que la moitié de l'inflation. Ceci intervient après le gel des dotations de 1994 à leur niveau de 1993.

- La dotation de compensation de la taxe professionnelle qui, en 1994 pour Montpellier, avait chuté de 35 %, devrait à nouveau diminuer de 11 % en 1995, alors que la réduction de 1994 avait été présentée comme une mesure exceptionnelle.

Le gouvernement vient également de prendre des mesures drastiques pour réduire l'éligibilité des dépenses d'investissement au Fonds de compensation de la T.V.A. (F.C.T.V.A.). Cette décision permet des économies budgétaires importantes pour l'Etat, tandis que les Collectivités Locales assurent seules, par leurs programmes d'investissement, le maintien de l'économie nationale et la reprise tant escomptée par l'ensemble des acteurs économiques.

- Par ailleurs, le Ministre de la Culture, à peine installé, a commencé à programmer le désengagement de l'Etat dans l'activité culturelle en Région. Ainsi, en 1994, l'ensemble des structures culturelles de la Ville ont vu leur subvention de fonctionnement, attribuée par l'Etat, diminuer de 5 %. Dans le même temps, le gouvernement, par l'entremise de son Ministre du Budget cherche à taxer les associations culturelles en les assimilant à des entrepreneurs privés de spectacle. Ceci, évidemment majorera pour la Ville ses charges de subventions à la culture.

- D'autres charges nouvelles pèseront sur le budget de la Ville, par exemple, la taxe sur les produits pétroliers.

Une autre nouveauté du projet de loi de Finances concerne indirectement les communes. En décentralisant une partie du financement du RMI vers les départements, le gouvernement alourdit également les charges communales. Celles-ci verront en effet inéluctablement leur contingent d'aide sociale majoré. L'expérience montre que l'Etat, chaque fois qu'il a transféré une charge aux collectivités locales ne l'a jamais véritablement compensée et qu'il est bien souvent revenu sur ses engagements (cf compensations de taxe professionnelle).

Enfin ce projet de loi de finances pour 1995 relève d'une politique budgétaire dont les effets induits tendront à alourdir les budgets communaux. Ainsi en est-il des évolutions défavorables du marché monétaire sur lequel la Ville se finance. La hausse très sensible des taux d'intérêts des emprunts à long terme (3 points en quelques mois) trouve son origine dans la défiance des capitaux internationaux face à la politique économique française. Politique peu fiable, soulignée par l'accroissement réel du déficit budgétaire prévu par le Projet de Loi de Finances et maladroitement maquillé par d'importantes recettes de privatisation (dont celle de Renault).

D'autre part, pour la première fois depuis quelques années, le Gouvernement a souhaité augmenter les prélèvements pesant sur l'économie : la taxe d'apprentissage que paient les entreprises serait majorée et le plafond de la taxe professionnelle serait relevé.

Les entreprises vont devoir payer une taxe professionnelle supérieure en 1995, dont le produit supplémentaire ira directement dans les caisses de l'Etat, et non dans celles des collectivités locales. Ces contribuables risquent toutefois d'attribuer indument leur majoration d'impôt à la commune.

La gestion menée par la Ville durant les années précédentes a permis d'anticiper toutes ces difficultés et de dégager des marges de manœuvre financières telles que pour 1995 nous pouvons poursuivre les objectifs fixés et présenter ce budget dans la sérénité.

### 2/ Les choix pour le Budget 1995

#### a/ Réduire les taux d'imposition

En 1995 comme en 1994, et afin de ne pas alourdir les charges qui pèsent sur les contribuables, nous réduirons à nouveau les taux d'imposition de 0,1 %.

Cependant, l'Etat réévalue chaque année les bases d'imposition. En 1995, l'augmentation est fixée à 2 %. L'évolution de la cotisation du contribuable est donc égale à :

+ 2 % (évolution des bases fixées par l'Etat)

- 0,1 % (taux décidé par la Ville)

Soit + 1,9 % c'est à dire moins que l'inflation.

#### b/ Assurer les grands équilibres en maintenant l'investissement

##### Les ratios de bonne gestion

La bonne santé financière d'une collectivité locale s'apprécie en fonction d'un certain nombre de ratios fondamentaux, sur lesquels tous les analystes s'accordent. Leur publication est d'ailleurs devenue obligatoire, dans un souci de transparence, depuis 1992.

Les ratios calculés au cours des années précédentes attestent de la bonne qualité de notre gestion. L'objectif en 1995 sera de les maintenir à leur niveau de 1994, c'est à dire :

- Dépenses réelles de fonctionnement / population : 6060 F/hab, soit une augmentation de 2,6 %. Ceci signifie que, hors dépenses de personnel (+ 4,8 %) et contingents obligatoires (+ 4,5 %), les autres dépenses augmentent nettement moins vite que l'inflation.
- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement : 39 %
- Dépenses d'équipement brut / population : 1355 F/hab. Ce montant est identique à celui de 1994.
- Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de capital net / recettes réelles de fonctionnement : 92 %
- Stock de dette nette / recettes réelles de fonctionnement : 1,1 : Un an de recettes de fonctionnement suffirait à rembourser presque toute la dette.

##### Les grandes masses budgétaires

Le maintien de ces ratios au niveau de 1994 conduit à une répartition des masses budgétaires qui s'équilibreraient ainsi :

- Les principales recettes :
  - Les impôts directs : compte tenu de notre choix de baisser les taux de 0,1 %, le produit de l'impôt résultat de l'évolution conjointe des taux et des bases d'imposition, est estimé pour 1995 à 686 MF.
  - La DGF : en vertu des nouvelles règles de répartition décidées par l'Etat en 1994, sa progression est limitée à 0,85 % soit une augmentation inférieure à la moitié de l'inflation.
  - L'emprunt : pour poursuivre notre politique de limitation de l'endettement, le volume d'emprunts prévu est identique à celui de 1994, soit 120 MF.

- Les principales dépenses :
  - Les dépenses de personnel : l'augmentation de 4,8 % correspond, à effectif constant, au glissement vieillesse - technicité et à la prise en compte des mesures gouvernementales, accords Durafour notamment.
  - Les subventions : après la diminution de 10 % appliquée en 1994, il a été décidé de maintenir le niveau des subventions globalement constant, sauf dans le secteur social qui progresse.
  - L'annuité de la dette : la gestion active de la dette en 1994 rend possible une diminution de l'annuité brute de 3 %, ce qui ramène son montant à 259 MF.
  - Les dépenses d'investissement peuvent dès lors être maintenues. Le volume des équipements est fixé à 350 MF, comme celui des années précédentes.
  - L'autofinancement brut ainsi dégagé, s'élève à 210 MF. Au cours des derniers exercices budgétaires, le taux d'autofinancement de la Ville se situait à 30 %. Ce taux représente un niveau particulièrement élevé par rapport à la moyenne nationale qui n'est que de 10 %. Nous souhaitons maintenir ce niveau en 1995.

Ces éléments de politique financière permettront de définir les grandes orientations budgétaires pour l'année 95. Priorité sera donnée à la Solidarité, la Jeunesse, l'Environnement, l'Aménagement des quartiers et la poursuite des grands Aménagements urbains.

Une réunion publique, organisée Salle des Rencontres, le jeudi 17 novembre, à 18h, permettra à la population d'en prendre connaissance, avant d'être voté lors du Conseil Municipal du 29 novembre 94.

«Montpellier Notre Ville» en rendra compte le mois prochain.

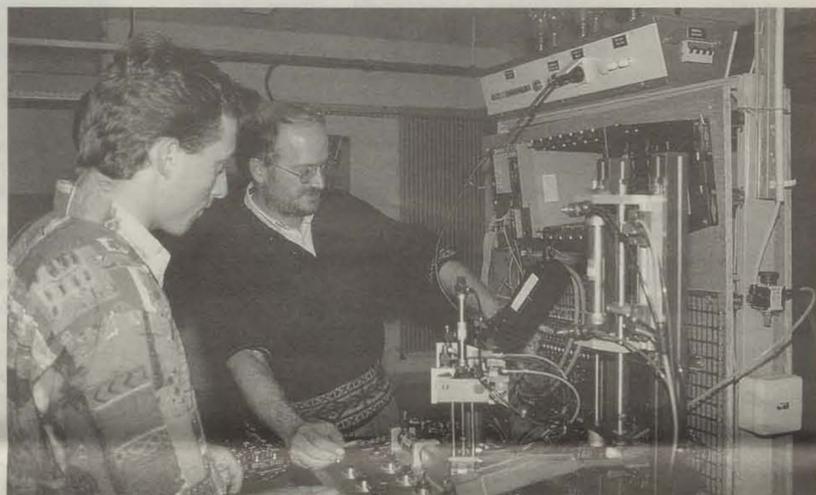
Jean PUCCINELLI  
Adjoint au Maire  
délégué aux Finances.

# L'ARTISANAT, UN SECTEUR D'AVENIR POUR LES JEUNES



Jean-Pierre Courseille  
Président de la Chambre des  
Métiers de l'Hérault

De plus en plus de jeunes, indépendamment de leur cursus scolaire, voire universitaire, s'orientent aujourd'hui vers les métiers de l'artisanat. Jean-Pierre Courseille, Président de la Chambre des Métiers de l'Hérault, explique les raisons de ce retour en force des "métiers manuels".



## COMMENT DÉFINIR L'ENTREPRISE ARTISANALE ?

Sont considérées comme "artisanales" les entreprises qui occupent moins de 10 salariés. Elles ne se contentent pas de vendre, mais de créer leurs produits à partir de matériaux transformés, ou d'assurer une prestation de service. L'artisanat aujourd'hui, recouvre donc près de 400 corps de métier. On peut les regrouper en quatre catégories : L'alimentation (boulangers, pâtisseries, charcutiers, bouchers, restaurateurs...) que l'on prend souvent, à tort, pour de simples commerçants ; le bâtiment (avec tous les métiers de menuiserie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, etc...) ; les métiers de production (ébénistes, scierie, horlogers, opticiens, bijoutiers, mécaniciens, fleuristes...) ; les métiers de service (électro-ménager, esthétique, coiffure, photographie, taxis, etc...)



Sur le département de l'Hérault, cette activité représente près de 16.727 entreprises, occupant près de 40.000 personnes, ce qui équivaut à près de 15 % de la population active. Un chiffre supérieur à la moyenne nationale qui est de 11 %. En tête viennent les métiers de production et de services (45 %), les métiers du bâtiment (40 %) et les métiers de l'alimentation (15 %).

## COMMENT ÉVOLUE L'ARTISANAT CES DERNIÈRES ANNÉES ?

Lorsqu'on examine les chiffres, on constate qu'entre les immatriculations et les radiations à la Chambre des Métiers, on obtient des variations positives dans tous les domaines. En particulier cette année, où nous retrouvons des courbes ascendantes, après un infléchissement en 1993. Le secteur du bâtiment étant le seul à traduire des difficultés inhérentes à l'activité sur un plan national.

## POURQUOI DE PLUS EN PLUS DE JEUNES S'ORIENTENT-ILS VERS L'ARTISANAT ?

C'est le résultat de l'action menée tant au plan national que local. Sur l'ensemble de l'Hérault, on note une augmentation positive de 10 % de jeunes entrés dans l'apprentissage. D'une part, grâce aux efforts menés pour favoriser la signature de contrats d'apprentissage, mais aussi grâce au travail d'information et de promotion des métiers "manuels". Il est vrai qu'on bénéficie actuellement des circonstances défavorables qui touchent certains secteurs de l'activité économique. Les jeunes et leurs familles portent aujourd'hui sur les métiers de l'artisanat un regard différent. Beaucoup d'a-priori tendent à disparaître. Ce n'est pas une activité "ringarde", figée dans l'exercice de métiers du passé, mais un secteur qui évolue,

où prime l'expérience et la qualité du travail bien fait, et où peuvent se vivre des choses aussi fortes qu'ailleurs.

## COMMENT CONVAINCRE LE PUBLIC DE CES NOUVELLES PERSPECTIVES ?

En mettant sur pied, un service d'information renforcé pour les jeunes et les chefs d'entreprise. L'objectif du Centre d'Aide aux Décisions (C.A.D) qui vient de se mettre en place à la Chambre des Métiers, peut répondre à toutes les interrogations concernant l'embauche et la formation. L'artisanat doit aussi profiter de toutes les grandes manifestations qui lui sont consacrées pour présenter au public une vitrine de son dynamisme et sa diversité. Le volet "formation" présenté lors de la Comédie de l'Artisanat, a permis à un grand nombre de personnes de se faire une autre image de ce secteur d'activité, en se rendant compte qu'il s'intéressait aussi aux techniques modernes, comme l'informatique ou la robotique. Les gens découvrent ainsi que l'artisanat d'art (potiers, tisserands, fleurs séchées...) - même s'il bénéficie d'une image forte - ne

représente jamais que 1 % seulement de l'activité économique. C'est un message que nous renouvelons, chaque fois que nous le pouvons, lors du salon Mebotel, par exemple, au cours de la journée d'accueil des Nouveaux Montpellierains, ou encore pendant la Foire Exposition. Pour la dernière édition, notre stand était spécialement orienté sur l'apprentissage et nous avons organisé de nombreuses rencontres avec les scolaires afin de leur présenter l'intérêt et les débouchés offerts par les métiers de l'artisanat.

## QUELLE PEUT ÊTRE L'AIDE DE LA COLLECTIVITÉ ?

Il n'appartient pas aux élus de suppléer à l'initiative privée, mais il est en revanche de leur responsabilité de favoriser l'environnement matériel, afin que les choses soient plus faciles, ou possibles... L'exemple de l'opération de quartier Sainte-Anne, menée conjointement par la Ville de Montpellier, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, destinée à implanter un archipel de métiers d'art autour de la musique sur le quartier Sainte-Anne est un exemple de ce que peut représenter une telle collaboration.



# D'AVENIR



## ARTISANAT : LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Pour Jean-Paul Moyat, Responsable du Service Economique et Formation à la Chambre des Métiers de l'Hérault, les métiers de l'artisanat attirent aujourd'hui une nouvelle génération de candidats venant d'horizons les plus divers, depuis le demandeur d'emploi sans qualification au titulaire de BAC +2 ou +3. "Nous recevons chaque année près de

2500 personnes, parmi lesquelles, 1600 suivront une formation. Jusqu'à présent, l'artisanat n'était pas un secteur qui attirait des jeunes très diplômés. Dans les stages de création d'entreprise que nous organisons, il est pourtant de moins en moins rare, d'accueillir des bacheliers ou titulaires de diplômes universitaires. On recrute souvent des jeunes qui poursuivent des études, et qui à 22, 23, 24 ans, parfois

bien plus tard, bloqués par la crise, découvrent une autre activité. Guidés dans leur choix par une volonté d'indépendance, l'envie d'évoluer dans une structure réduite, la passion retrouvée pour une activité laissant libre cours au goût de créer, ou simplement un intérêt financier, nombreux sont ceux qui trouvent dans l'artisanat un nouvel horizon pour leur vie professionnelle.



MARIE ARMELLE TERRISSE, a toujours eu, depuis l'enfance le goût de la couture. Mariée, mère de trois enfants, elle habille toute la famille. Son parcours professionnel l'a pourtant toujours tenu à distance de sa passion première. Elle a été successivement rédactrice au GAN, vendeuse en maroquinerie, représentante en verrerie, employée dans une société d'ingénierie. Installée à Montpellier depuis 12 ans, elle souhaite aujourd'hui créer un atelier de couture spécialisée dans l'ameublement. "Maintenant que mon troisième enfant

est assez grand j'ai envie de renouer avec l'attrait que j'avais pour un style de métier d'artisanat pur. J'ai suivi des cours de stylisme et de modélisme et le stage de 300 heures que j'effectue à la Chambre des Métiers est très intéressant. Il nous donne une approche de la gestion, la comptabilité, le marketing... Mon objectif est de créer une entreprise individuelle, afin de limiter les coûts et de travailler avec 5 ou 6 décorateurs. Je ne connais pas encore les débouchés offerts sur la ville, mais j'aimerais beaucoup travailler sur des matériaux nobles. Plutôt pour une clientèle aisée..."



GUY BARROU, originaire de Côte d'Ivoire, installé à Montpellier depuis 4 ans, a perdu son emploi à la suite d'un licenciement économique. Aujourd'hui, son objectif est de monter un laboratoire de prothèse dentaire. "C'est après trois ans d'études universitaires en Fac de Médecine, que je me suis tourné vers la formation de prothésiste. Le diplôme que j'ai passé n'était qu'un CAP, mais mon objectif de départ était d'acquies rapidement une expérience professionnelle qui joue beaucoup dans le secteur de l'artisanat.

Malheureusement, un très grand nombre d'artisans travaillent seuls. Et après avoir perdu mon emploi, j'ai décidé de me prendre en charge moi-même. Bien sûr, on rencontre beaucoup de difficultés pour s'installer. Les banques prêtent peu d'argent. Mais ce qui me motive aujourd'hui, c'est l'aspect technique et esthétique de mon métier, qui est devenu une vraie passion. Il faut mettre tout son cœur pour s'attacher une clientèle. Et aussi, la perspective des gains financiers que je vais pouvoir réaliser."

### LE CENTRE D'AIDE AUX DÉCISIONS

La Chambre des Métiers, avec l'aide de la Direction de l'Artisanat et de la Délégation à la Formation Professionnelle a mis en place un dispositif d'information, d'évaluation et d'orientation pour favoriser l'accès à l'apprentissage et placer les candidats dans les meilleures conditions de réussite :

- s'assurer que les possibilités de l'apprentissage et de l'alternance sont bien connues des publics
- assurer un accueil de qualité

- donner les moyens d'une orientation de qualité qui mette en adéquation le marché du travail et les capacités des jeunes
- proposer un parcours de formation en diagnostiquant les besoins et les niveaux des candidats
- créer une équipe de professionnels à la disposition des publics de l'alternance
- faciliter les parcours de formation
- placer les jeunes auprès de maîtres d'apprentissage expérimentés

- renforcer le lien entre la formation et l'emploi

Cette mission est réalisée en liaison avec l'action emploi du service économique, avec les agents du service apprentissage et une animatrice psychologue du travail

Pour tous renseignements :  
Chambre des Métiers de l'Hérault  
Tél : 67 75 96 00

Le projet d'Adrien Fainsilber

## ENACT : UNE GRANDE ECOLE S'INSTALLE A PORT MARIANNE A COTE DE LA FACULTE DE DROIT

L'École Nationale d'Application des Cadres Territoriaux vient de lancer la construction de deux bâtiments à Port Marianne : Un bâtiment d'enseignement de 3.000 m<sup>2</sup> dans le quartier Richter, et une résidence hôtelière de 80 chambres dans le quartier des Consuls de Mer. C'est Adrien Fainsilber, architecte en chef de la Zac Richter qui a été choisi pour construire les locaux d'enseignement. La résidence sera, quant à elle, construite par un groupe d'architectes montpelliérains associant Brigitte Hellin et Hilda Sebbag. L'ENACT, établissement chargé de la formation des cadres territoriaux reçoit environ 350 stagiaires par an. Le développement de ses activités rend aujourd'hui indispensable son installation dans des locaux plus vastes. Le choix du site de Port Marianne se justifie par plusieurs raisons :

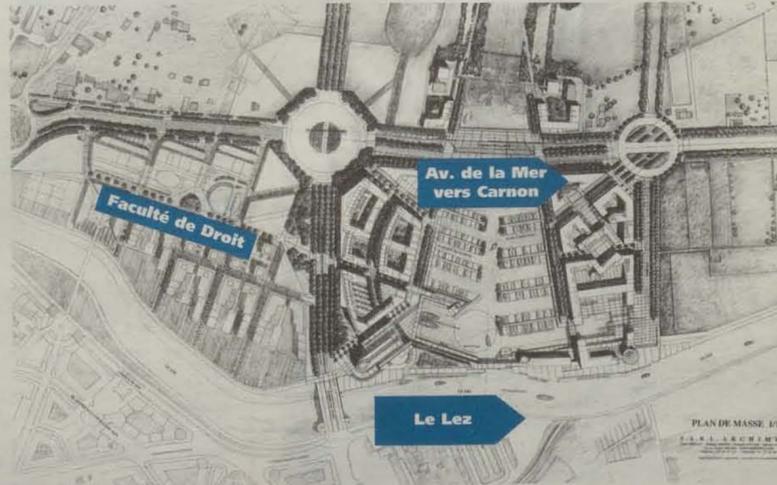
l'école, à proprement parler, prendra place sur l'espace situé au débouché de la passerelle des Barons de Caravette. Elle bénéficiera donc de la proximité immédiate de la nouvelle Faculté de Droit et de Sciences Economiques. La proximité du centre ville constitue également un élément important dans le choix du site. Les stagiaires qui seront hébergés dans la résidence du quartier Consuls de Mer se trouveront à deux pas du coeur de ville, de ses commerces, de ses animations, et à deux pas de la gare pour ceux qui arrivent en train. Enfin, l'ENACT profitera d'une bonne desserte par les transports en commun avec l'axe prioritaire n°2. Le projet, dans sa totalité, représente un investissement de 34,5 MF, soit l'équivalent de 88 emplois créés ou maintenus dans le secteur des travaux publics et du bâtiment.

## DEMARRAGE DU PORT ET DU QUARTIER JACQUES COEUR A PORT MARIANNE

Un nouveau quartier de Port Marianne, « Jacques Coeur », va démarrer en continuité de Richter. Ce nouveau quartier s'inscrit dans la composition générale de Port Marianne, après les quartiers pratiquement terminés (Blaise Pascal, Millénaire I et II), et les quartiers largement engagés (Consuls de Mer, Richter). La conception du quartier et du Bassin Jacques Coeur a été confiée au groupe montpelliérain Archimède qui associe trois cabinets d'architecture, Antoine Garcia-Diaz, François Fontes, Philippe Bedeau et Denis Bonon, et un conseiller technique, Jean-Marie Vidal. Le chantier et en particulier le creusement du port, démarreront en 1995. Le programme comporte environ 1200 logements, des activités et des équipements publics, le tout occupant environ 100.000 m<sup>2</sup> de terrain. Le port, un plan d'eau de plus de 3 hectares

offrira 300 anneaux, et une zone technique pour l'entretien et la réparation des bateaux. Le projet du groupe montpelliérain propose une architecture d'ambiance méditerranéenne. Il s'articule parfaitement bien au reste de la ville et offre en particulier une transparence entre l'avenue de la Mer et le parc, et le port. L'avenue de la Mer sera quant à elle complètement réaménagée, avec des contre-allées, des arbres, du stationnement, et s'ouvrira largement sur le port. Port Marianne-Jacques Coeur aura une influence marquante sur l'économie de Montpellier puisqu'il représente à terme plus d'1,2 milliards d'investissement, soit l'équivalent de 3.000 emplois créés ou maintenus, dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Le projet Lauréat : Archimède



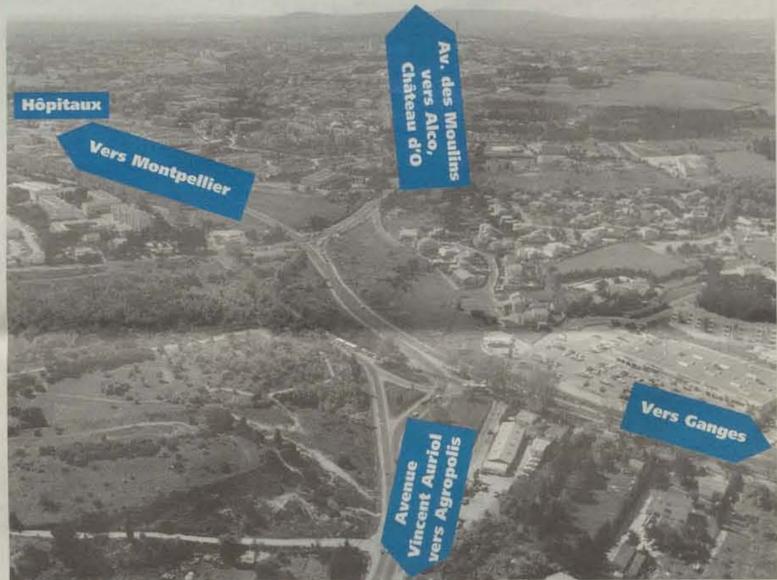
## LE CARREFOUR DE LA LYRE BIENTOT ENTIEREMENT REAMENAGE

Ce carrefour formé par le croisement de la route de Ganges et la rocade nord (avenue des Moulins, rue Vincent Aurio), fonctionne mal. Souvent bloqué aux heures de pointe, il constitue un point noir de la circulation au nord de Montpellier. Un aménagement s'impose à la fois pour permettre à la circulation de la rocade de s'écouler sans obstacle, de l'avenue des Moulins vers Agropolis, et pour aménager de façon satisfaisante l'entrée de ville. Les choses aujourd'hui enfin se débloquent.

L'aménagement du carrefour de la Lyre est la quatrième opération du contrat urbain passé entre le Département et la Ville qui a déjà réalisé le carrefour du Garigiano et surtout l'aménagement de l'avenue Pierre Mendès-France et du dénivelé du Zénith. Le concours vient d'être lancé - Suivra la concertation. Compte-tenu de la procédure choisie, les travaux devraient commencer fin 1995. La Ville a insisté pour que l'ouvrage réalisé tienne fortement compte de l'avis des quatre quartiers qui se

situent autour de ce carrefour, et a tenu à inscrire au programme un certain nombre de priorités :  
- diminuer le plus possible les nuisances de la circulation pour les riverains ;  
- faciliter les circulations piétons et cycle, d'un point à l'autre du carrefour ;  
- bien intégrer la circulation et le stationnement des bus ;  
- soigner tout particulièrement le traitement paysager du carrefour.

Le coût de l'ouvrage est de 50 millions de francs.



BLAISE PASCAL

## LE PARC COSTEBELLE OUVERT AU PUBLIC



Attenant à l'ancien Mas de Costebelle aujourd'hui démolé, ce parc à la française est situé à l'extrême ouest de la Zac Blaise Pascal dont il constitue l'un des plus beaux espaces verts. D'une superficie d'environ 1700m<sup>2</sup>, remarquable par la qualité et l'ordonnement de ses plantations, il a fait l'objet d'un classement au titre des espaces verts classés au POS. La Ville et la SERM ont travaillé en étroite collaboration pour proposer un aménagement qui permette l'accès du jardin au public.

Les travaux de remise en valeur de ce parc historique sont aujourd'hui terminés :  
- remise en état des allées piétonnes par une mise en oeuvre de stabilisé ;  
- restructuration des labyrinthes de buis existants (taille et remplacement des végétaux) ;  
- mise en place de bancs et de corbeilles ;  
- marquage des deux entrées latérales par deux portails. Travaux terminés fin septembre.

Coût : 140.000F.

LU DANS LA PRESSE

LETTRE DU PATRIMOINE IMMOBILIER

15 septembre 1994

### POURSUITE DE PORT-MARIANNE

Après la mise en chantier des quartiers Richter, Consuls de Mer, Blaise Pascal et les Jardins de la Lironde, la mairie de Montpellier va lancer un concours pour la réalisation du port et des 2.000 logements qui seront construits au bord des quais. La surface du port sera de 33.000 mètres carrés, avec une capacité de 300 anneaux. Le Conseil d'Etat a donné un avis favorable, le ministre de l'Environnement l'a contresigné, et la signature de Maignon interviendra avant la fin octobre. Une polémique avait surgi sur les dangers d'inondation du site et, notamment, de la Faculté de droit et de sciences économiques qui ouvre ses portes à la rentrée.

L'INDEPENDANT

19 septembre 1994

### La faculté de Richter sauvée des eaux du Lez

Pas mécontent, Georges Frêche. Le maire de Montpellier pourra donner son premier cours de droit dans les nouveaux locaux de la faculté de Richter le 11 octobre prochain. Le Conseil d'Etat, en juillet, puis le Premier Ministre, le 12 septembre dernier, ont levé les menaces qui pesaient sur le site en écartant les risques d'inondabilité soulevés depuis deux ans par les opposants au projet. Le décret, approuvant le plan d'exposition aux risques, précise que la faculté n'est pas concernée par une éventuelle crue centennale du Lez. Les travaux intérieurs s'étant poursuivis malgré le sursis à exécution prononcé, en mars, par le cour d'appel administrative de Bordeaux, la faculté pourra ouvrir ses portes à la rentrée et accueillir normalement ses 4.000 premiers étudiants en sciences économiques. Une seconde et une troisième tranche de travaux devraient être lancés au début de l'année prochaine. Le démarrage est pour l'instant soumis à la signature du ministre de l'Education nationale. Quoi qu'il en soit, le feu vert d'Edouard Balladur va dans les prochains jours permettre à la ville de Montpellier de délivrer des permis de construire pour plus de 500 logements, dans le cadre du programme Port Marianne d'extension de la cité vers la mer.

LE NOUVEL ECONOMISTE

23 septembre 1994

### MONTPELLIER DEUX GRANDS CHANTIERS RELANÇÉS

La publication d'un décret d'urbanisme permet à la ville de poursuivre les chantiers de Port-Marianne et de la faculté de droit. A la grande satisfaction du maire de Montpellier, Georges Frêche, Edouard Balladur a signé un décret avalisant le plan d'exposition aux risques (PER) de Montpellier. Par ce décret qui, contrairement à ce que soutenaient les opposants au projet d'aménagement, déclare la commune non inondable, le Premier ministre met un terme à une véritable saga juridique qui a compromis le développement de la ville pendant deux années. Montpellier va enfin pouvoir mener à bien deux grands chantiers. D'une part, la construction de la deuxième tranche de la faculté de droit et de sciences économiques, bloquée par les tribunaux administratifs. Cette deuxième phase de 32 000 m<sup>2</sup> de bâtiments, pour un investissement de 285 millions de francs, n'attend plus que le feu vert du tribunal administratif, qui doit se prononcer sur la légalité du permis de construire accordé en 1993. La validation du plan d'exposition aux risques autorise également le lancement de l'enquête publique de Port-Marianne, un grand projet d'aménagement des bords du Lez qui prolonge l'urbanisation de la ville jusqu'à la mer. Le lauréat du concours d'architecture devrait être désigné prochainement et les travaux pourront débuter au cours du premier semestre de 1995.

CHAMBERTE

## PETIT BOIS DE LA COLLINE

Le petit bois de la colline a été acquis par la Ville par bail amphytéotique en 1983. De nombreux travaux ont été depuis réalisés : création d'un parcours sportif, de deux aires de jeux ; pose d'une borne fontaine, mise en place de bancs et de tables de pique nique, reprise en stabilisé des allées piétonnes... Une nouvelle tranche de travaux a été réalisée cet été :  
- mise en place d'une signalétique et réfection des agrès sur le parcours sportif ;  
- réfection de la clôture rue de la Croix de Figuerolles ;

pose de rondins pour stabiliser les talus ;  
- reprise de l'ensemble des circulations en stabilisé ;  
- mise en place de mobilier urbain supplémentaire (bancs, corbeilles) et d'une signalétique extérieure permettant d'ouvrir le parc à une plus large population.

En octobre, il est prévu également la plantation d'arbres près des aires de jeux.

Coût des travaux en 1994 : 250.000F.



PETIT BARD

## SQUARE JOSEPH DELTEIL

Le square Joseph Delteil est un nouvel espace vert public situé sur l'espace de transition entre les écoles du Petit Bard et le nouveau groupe scolaire Joseph Delteil. Ce nouveau square sera utilisé par les écoles primaires et maternelles et, hors période scolaire, par les habitants du quartier. Une partie des travaux a d'ores et déjà été réalisée :  
- création des axes de circulation,  
- un parvis commun écoles-jardin,



pour l'accueil des parents d'élèves, avec une borne fontaine ;  
- un réseau d'assainissement pour récupérer les eaux de pluie ;  
- un réseau d'éclairage public permettant la nuit la circulation des élèves ;  
- une partie des plantations (une pinède constituant des écrans visuels et des plantes couvre-sol). A l'automne, les travaux se poursuivront avec la plantation de feuillus.

Coût de l'aménagement : 850.000F.

# Brèves

**ARMÉNIE**  
En hommage au 125ème anniversaire de la naissance du Révérend Père Gomidas, l'Amicale Arménienne de Montpellier et de sa région organise le dimanche 20 novembre, à 18h00, une soirée culturelle et musicale sur la vie et les oeuvres de Gomidas. Rendez-vous à la Maison d'Arménie, 488, avenue du Père Soulas, Résidence Europa, bât. «le Portugal» à Montpellier.  
**Renseignements :**  
67.47.07.45

**INVALIDES DE GUERRE**  
Le siège social du Comité d'Entente des Associations de Grands Invalides de Guerre : **Maison des Associations - 27, Boulevard Louis Blanc - Montpellier**

**EMB'HÉLIOS**  
Samedi 5 et dimanche 6 novembre, le Corum accueille deux journées axées sur les thèmes de l'Esthétique, de la Beauté, du Mieux-Être et du Bien-Être. Cette manifestation s'adresse en priorité au grand public.

**MONTPELLIER SAUVETAGE**  
L'Association Montpellier Sauveteage relance ses activités sportives de natation et d'aquagym. Elle propose aussi des formations de secourisme et de sauvetage aquatique.  
**Renseignements/inscriptions :**  
67.84.13.20

**AIDES, RECHERCHE DES FAMILLES D'ACCUEIL**  
L'Association AIDES Languedoc Méditerranée

recherche des «familles d'accueil» domiciliées à Montpellier ou dans un rayon de 100 km maximum autour de Montpellier. Ce service s'adresse aux personnes séropositives dont l'état nécessite un soutien dans un cadre familial.

A noter que la «famille d'accueil» peut être constituée par une ou plusieurs personnes. Si vous vous sentez concernés par l'épidémie du sida, si vous rejetez toute forme d'exclusion, venez nous soutenir en qualité de «famille d'accueil». Pour tout renseignement, il est possible de s'adresser à Sylvie Paul, coordinatrice du service, en téléphonant au 67.60.47.07 ou en écrivant à Aides Languedoc Méditerranée, 28 boulevard Pasteur, 34000 Montpellier.



12-26 NOVEMBRE 1994

## 5ème QUINZAINE DES TIERS MONDES

Trente et une associations adhèrent actuellement à la Maison des Tiers Mondes de Montpellier. Elles participent conjointement à la Quinzaine des Tiers Mondes, organisée cette année du 12 au 26 novembre 1994. L'occasion de rappeler les actions, les enjeux, et les projets de cet organisme créé en 1988, avec l'aide de la Ville de Montpellier.

La Quinzaine des Tiers Mondes organisée cette année sur le thème : «L'eau, enjeu de développement économique» est donc le point fort de l'année 1994. Elle réunit un grand nombre

Née de la volonté commune des associations de se regrouper entre elles pour mener leurs actions propres, mais aussi coordonner l'aide aux pays du tiers-monde, la Maison des Tiers Mondes est avant tout un lieu d'information, de rencontre et de réflexion, ouvert aux adhérents mais aussi au public le plus large. Un centre de documentation accessible en consultation gratuite, permet grâce à son important fonds d'archives, son département bibliothèque et vidéos une autre approche de l'actualité internationale. Rencontres, projections, débats prolongent cette action. Un café actualité, organisé tous les mois entre 12h et 14h permet de nombreux échanges entre le public et des témoins de l'actualité.

d'associations de la Maison des Tiers Mondes et associations parrainées. A son programme, de nombreuses conférences-débats, des expositions, des projections vidéo publiques, les «Journées Tiers Monde à l'Ecole», menées par le CDTM tout au long du dernier trimestre 1994. La quinzaine est organisée dans plusieurs lieux : salles municipales, instituts, bibliothèques, établissements d'enseignement, maisons pour tous. Deux soirées récréatives, l'une culturelle, l'autre sportive, clôturent cette manifestation.

**Pour tout renseignement :**  
**Maison des Tiers Mondes**  
87, Bld Louis Blanc  
34000 Montpellier  
Tél : 67.02.13.42 ou 67.72.12.03



MME Michèle Paté-Cazal

Du 14 au 19 novembre, Montpellier AVF Accueil, organise une semaine de bienvenue dans ses nouveaux locaux, situés au 7, rue Verrerie Basse.

Les bénévoles oeuvrent au sein de l'association - autour de la nouvelle présidente, Michèle Paté-Cazal - pour faciliter l'installation des nouveaux arrivants dans notre ville. Tout au long de l'année, ils se tiennent à votre disposition pour vous informer, vous aider dans vos démarches, rompre votre isolement.

La semaine de bienvenue, organisée au siège de l'association, est l'occasion de découvrir les différentes activités proposées. A cette occasion, aura lieu le tirage du gagnant de la Fête du Nouvel Arrivant dans la ville.

**Renseignements :**  
**Montpellier AVF Accueil**  
7, rue Verrerie Basse  
34000 Montpellier  
Tél : 67.66.15.44  
Minitel : 3615 AVF Accueil

## MONTPELLIER AVF ACCUEIL SEMAINE NATIONALE DE BIENVENUE

### PROGRAMME DES ACTIVITES ET CONFERENCES

Elles ont lieu 7, rue Verrerie Basse, sauf indications ci-dessous.

**Lundi 14 :**  
9h30. Atelier Dessin Peinture.  
14h30. Discussion autour d'un livre : «L'Espagnol» de Bernard Clavel.

**Mardi 15 :**  
9h30. Conversation italienne.  
14h30. Conversation anglaise.  
17h00. «Paysages de France».  
Conférence avec exposition d'aquarelles par le peintre M. Lancelot Dulac.

**Mercredi 16 :**  
9h30. «Les Côteaux du Languedoc». Cours d'initiation à l'oenologie par Mme Michèle Paté-Cazal.  
14h30. «L'enseignement à Montpellier depuis la Révolution» Conférence par M. Segondy.  
18h00. «De la vigne au vin». Conférence avec diapos par M. Gérard Mezières. Dégustation d'un vin régional.

**Judi 17 :**  
9h30. Conversation allemande.  
14h30. «La Mésopotamie».

Conférence par Mme Pöher.

**Vendredi 18 :**  
15h30. Conversation espagnole.  
18h30. «Mille ans d'histoire de Montpellier». Conférence à la Salle Rabelais par M. Georges Frêche. Apéritif offert par la Municipalité.

**Samedi 19 :**  
16h00. Concert de Harpe par Mlle Isabelle Issier à la Salle Pétrarque.  
• Les affections de la prostate du sujet âgé : J. GUITER, M. ROBERT (Montpellier) Conférence organisée par l'Association Gérontosud.  
16h30-17h20 • Traitement de la dépression et de

# EUROMEDICINE 94 UN SALON MEDICAL POUR TOUS LES PUBLICS

Grâce à ses structures hospitalières modernes, ses centres et laboratoires de recherche innovants, la technicité de ses industries, Montpellier et son District forment une technopole médicale renommée et toujours à la pointe du progrès. La 10ème édition d'Euromédecine se fait le reflet de ce dynamisme et souligne la rigueur scientifique de son programme, la qualité apportée à l'accueil et aux échanges. Un événement ouvert gratuitement à tous.



GEORGES FRECHE Maire de Montpellier Président du Comité d'Organisation d'Euromédecine

"En neuf ans, Euromédecine s'est hissé au premier rang des Grands Salons Médicaux et Scientifiques. 15.000 médecins et 500 conférenciers sont attendus du 10 au 13 novembre. Plus de 150.000 visiteurs étaient présents l'an dernier. C'est donc la dernière fois que cette manifestation se tiendra au Corum, devenu trop petit pour faire face à ce succès. La réfection des entrées et des parkings du Parc des Expositions, ainsi que la création d'un hall de 4500 m2, permettant de recevoir 6000 personnes supplémentaires, offriront la qualité d'accueil que nous souhaitons

pour cette manifestation devenue un événement médical et scientifique incontournable. Fleuron du pôle Euromédecine, devenu avec Héliopolis, l'un des plus créateurs d'emplois, Euromédecine poursuit son ouverture vers le grand public. C'est l'Opéra-Comédie qui accueillera cette année les conférences gratuites. Jacques Demaille, membre du Comité Scientifique des Rencontres, coupera le ruban cette année, le jeudi 10 novembre à 17 heures. Une façon de rendre hommage à tous les médecins montpelliérains qui ont rendu cette manifestation possible".



IGOR BARRERE Délégué général fondateur d'Euromédecine

"Grâce à la Ville et au District de Montpellier, financiers et instigateurs de ces rencontres, Euromédecine est devenu en neuf ans, un outil performant pour les médecins et le grand public. La connaissance dans le domaine de la santé augmente de plus en plus. Cette information du grand public permet souvent d'aider la réalisation de certains projets, comme c'est le cas pour les programmes de substitution à la drogue, actuellement en cours. Afin d'aller plus loin, dans ce dialogue concret, entre ceux qui savent et ceux qui veulent savoir, Euromédecine 94 prévoit : une conférence de consensus, où public et médecins, participeront sur le site professionnel à une réflexion sur le thème "anxiété et insomnie : optimiser la prescription", sur l'utilisation des neuroleptiques ; une salle de synthèse à la disposition des médecins généralistes pour entrer en contact avec les rapporteurs des colloques, et bénéficier d'une formation permanente et gratuite sur l'ensemble des sujets abordés ; l'organisa-

tion des premières assises de neurosciences, sur le thème "le cerveau et le temps".



HELENE COLAS Médecin, maire-adjoint de Montpellier

"Euromédecine 94 célèbre à sa manière le 500ème anniversaire de la naissance de François Rabelais : une exposition d'illustrations d'oeuvres au Pavillon du Musée Fabre, des visites commentées du Fonds Rabelais à la Bibliothèque Municipale, un spectacle de la Compagnie Malabar avec un grand moment devant le Corum et du Kiosque Bosc. A signaler aussi, à l'occasion de cette dixième édition d'Euromédecine, la présentation

### LE COMITE SCIENTIFIQUE

JACQUES DEMAILLE (Montpellier) Président du Comité Scientifique d'Euromédecine 1994  
Coordinateur des 3èmes Assises de Génétique humaine  
R. MORNEIX (Lyon) Président du Comité Scientifique d'Euromédecine 1994  
D. NOBLE (Oxford Grande-Bretagne) Président du Comité Scientifique 1994  
J.-D. VINCENT (Gif-sur-Yvette) Coordinateur des 1ères Assises de Neuro-Sciences.

commune par une trentaine d'associations Santé, d'un espace "prévention" au premier niveau de l'Opéra-Comédie. Destiné à l'accueil, l'écoute et l'information du grand public, cet espace présentera une exposition thématique : "pour une meilleure prévention des accidents de la vie quotidienne".

### CONFERENCES GRAND PUBLIC A L'OPERA-COMEDIE

**Jeudi 10 novembre**  
10H00-10H50 • Accidents chez l'enfant (noyades et inhalation de corps étrangers) : M. RODIERE (Montpellier), A. MENGUET (Besançon).  
11H00-12H00 • Maltraitance et enfants : - la mère dans tous ses états : J.M. DELASSUS (St Cyr l'Ecole) - dépistage de maltraitance à enfant : M. RODIERE, J.P. SANTORO (Montpellier) - aide aux parents, aide aux enfants : que faut-il faire ? : M. CARAUX (Montpellier) - la prévention anté-natale de la maltraitance à enfant. Existe-t-elle ? : F. MOLENAT (Montpellier) Conférences organisées par les Amis de la Fondation pour l'Enfance Languedoc-Roussillon.

**Vendredi 11 novembre**  
9H30-10H50 • La rétinite pigmentaire : B. ARNAUD (Montpellier) - les possibilités thérapeutiques : G. DUPEYRON (Nîmes) - Où en est la recherche ? : Ch. HAMEL (Montpellier) Conférence organisée par l'Association SOS Rétinite Pigmentaire.  
11H00-12H00 • Qu'est-ce que l'arthrose ? Comment la prendre en charge ? F. BLOTMAN, E. THOMAS (Montpellier), J.P. VLAT (Tours) Conférence organisée par les laboratoires Pharmasciences.  
12H15-14H15 • "Prévention Santé" animateur : E. JUBINEAU (Montpellier) Intervenants : J.L. LAMARQUE, C. JAFFIOL, A. ROUGE, J.P. SANTORO (Montpellier), G. LAGRUE (Paris).

l'anxiété : D. CASTELNAU (Montpellier)  
17H30-18H20 • Génétique des maladies mentales et possibilités thérapeutiques : J. MALLET (Gif sur Yvette). Conférence organisée par l'A.F.M.  
18H30-19H15 • Le droit des vivants à la fin de leur vie : G. PAYEN (Paris) Conférence organisée par l'Association pour le Droit de Mourir dans la dignité.  
**Samedi 12 novembre**  
9H00-9H50 • Modalités de prise en charge précoce d'un enfant avec des troubles autistiques : Ch. AUSSILLOUX (Montpellier) Conférence organisée par Sésame

Table ronde organisée par les Associations du Groupe Prévention : - Souffle Information Santé, - Mutualité de l'Hérault, - Sida Info Service, - Association Régionale des Diabétiques, - Association SOS Enfants Martyrs, - Comité Féminin du Dépistage du cancer du sein, - Association Accueil Marginalité Toxicomanie : Arc-en-Ciel.  
14H30-15H20 • Champignons : comestibles ou toxiques ? : J.P. RASCOL (Montpellier) Conférence organisée par le Syndicat des Pharmaciens de l'Hérault.  
15H30-16H20 • Sida : J. REYNES (Montpellier) 16H30-17H20 • Grandir, à la demande ? : Ch. SULTAN (Montpellier) Conférence organisée par l'Association des Parents d'Enfants ayant des problèmes de croissance "Grandir".  
17H30-18H30 • Parole donnée : B. BARATAUD (Paris) Conférence organisée par l'A.F.M.

Autisme.  
10H00-10H50 • Cancer colo-rectal H. MICHEL (Montpellier) 11H00-12H00 • Les grains de beauté : faut-il les enlever ? B. GUILLOT (Nîmes) 12H05-13H00 • Anxiété, sommeil et médicaments : évaluation et préconisation : J.F. LACRONIQUE (Paris), J.P. BLAYAC (Montpellier) Conférence organisée par la Mutualité de l'Hérault avec la collaboration de la Fondation pour l'Avenir.  
14H30-15H20 • Le cerveau : un devenir au présent A. PROCHIANTZ (Paris) 15H30-16H20 • Les progrès dans le traitement du cancer du sein : aujourd'hui et demain. H. PUJOL (Montpellier) Conférence organisée par la Ligue Nationale contre le Cancer et le Comité de l'Hérault.  
16H30-17H20 • L'insomnie est-elle une fatalité ? M. BILLIARD (Montpellier) 17H30-18H30 • Les secrets du génome S. GILGENKRANTZ (Vandoeuvre-les-Nancy) Conférence organisée par l'AFM.

**Dimanche 13 novembre**  
10H00-10H50 • "Deux heures pour sauver un cœur"

R. GROLLEAU-RAOUX (Montpellier) Conférence organisée par l'Association Régionale de Cardiologie du Languedoc-Roussillon et le Club Coeur et Santé de Montpellier.  
11H00-12H00 • Le toxicomane dans la cité. Approche soignante C. AIGUEVIVES (Montpellier), B. LEBEAU (Paris), C. JUBINEAU, V. FAUCHERE (Montpellier). Conférence organisée par Médecins du Monde.  
12H00-12H45 • La maladie d'Alzheimer en 1994 : du diagnostic au traitement J. TOUCHON (Montpellier) 14H15-15H05 • Peut-on bien manger et manger gras ? C. PERCHERON (Montpellier) Conférence organisée par le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier. 15H15-16H05 • L'homéopathie, hier, aujourd'hui, demain... D. JEULIN-FLAMME (Montpellier), G. VILLANO (Avignon) Conférence organisée par "Solidarité Homéopathie". 16H15-17H00 • Nouvelles perspectives dans le traitement du cancer : thérapie génique T. TURSZ (Villejuif) Conférence organisée par l'AFM.

28 NOVEMBRE - CORUM



## JOURNEE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ETUDIANTS

Après la journée d'accueil des nouveaux Montpelliérains, organisée en octobre dernier, la Ville de Montpellier poursuit son action d'accueil et d'information à destination des nouveaux arrivants. Le lundi 28 novembre, c'est au tour des étudiants de découvrir tout au long d'une journée qui leur sera entièrement consacrée, les différents aspects de la vie locale. Dès 11 heures, les nouveaux étudiants pourront ainsi rencontrer leurs principaux interlocuteurs (MNEF, FIDEM, CROUS, Associations et Corporations...) regroupés dans l'Espace Joffre du Corum. Un deuxième volet d'expositions, per-

mettra de développer six secteurs prioritaires de la vie étudiante (logement, transport, sport, culture, vie quotidienne, avenir), en présence des différents



responsables qui pourront répondre aux interrogations que peuvent se poser tous les jeunes arrivant dans notre ville. Une visite guidée de la ville, réalisée par l'Office du Tourisme sera organisée dès 14 heures. Le départ se fera dans le hall de l'Hôtel de Ville. Georges Frèche, Maire de Montpellier, souhaitera la bienvenue aux nouveaux arrivants à 17h, dans la salle Pasteur du Corum. Un buffet sera ensuite organisé Salle Antigone, avant le concert traditionnel de l'Orchestre Philharmonique offert dans la salle Berlioz. Les inscriptions à la journée d'accueil doivent être déposées à l'Office du Tourisme (67.58.67.58) ou à l'Espace Montpellier Jeunesse (67.92.30.50).

25-26 NOVEMBRE

## MAIN ET MUSIQUE

Du 25 au 26 novembre, le Corum de Montpellier accueille les premières Rencontres Internationales de Montpellier, sur le thème : "Main et Musique".

Organisé par le Professeur Yves Allieu, Chef de service au CHU de Montpellier, spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologique, ce colloque bénéficie de la présence de musiciens professionnels, spécialistes médicaux, enseignants, avocats... Interventions, projections de films, débats, table ronde, rythmeront ces deux journées. L'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon et les Solistes de Moscou-Montpellier, donneront un concert, le vendredi 25 novembre à 20h30, sous la direction de Alan Hacker avec Jean-François Heisser au piano. Au programme : le "Concerto pour piano et orchestre n°2", de Brahms et "Les Planètes" de Holst.

Parmi les sujets abordés au cours de ces journées, les différents aspects de la pathologie de la main des musiciens, la posture et l'exercice musical, les déséquilibres musculaires, le traitement de la "crampe" du musicien, le problème du "trac". La prévention de cette pathologie au niveau des conservatoires et écoles de musique sera envisagée par le Professeur R. Tubiana. Une table ronde regroupant médecins, kinésithérapeutes, professionnels de la musique, assureurs et avocats, abordera les problèmes médico-légaux auxquels peuvent être confrontés les musiciens souffrant de troubles de la main.

Renseignements - Inscriptions :  
Tél : 67.13.41.10



3 DECEMBRE

## MONTPELLIER FETE LA SAINT-NICOLAS

Protecteur de la vertu des jeunes filles, des prisonniers, des navigateurs, des voyageurs, ou des petits enfants, Saint-Nicolas, évêque de Myre, survit grâce à la tradition populaire, au culte qui l'entoure et à la richesse de ses légendes. L'une des plus célèbres étant certainement celle des trois petits enfants coupés en morceaux et mis au saoir par un boucher, puis ressuscités par le bon Saint. Honoré de tout l'Empire Byzantin, patron de Russie, Saint-Nicolas est aussi le Saint Patron de Lorraine ou, tous les ans, respectant en cela la coutume, il descend sur terre dans la nuit du 5 au 6 décembre pour offrir

des présents aux enfants méritants. Son compagnon, Saint Fouettard, se charge quant à lui des petits déobéissants, qui ne reçoivent que des verges piquantes. Les communautés Lorraines, Vosgiennes, Alsaciennes, du Nord et du Pas de Calais, présentes et fort actives sur la ville, ont décidé de faire partager aux Montpelliérains, les réjouissances qui accompagnent ce temps fort de leur tradition et de leur culture. Organisée entre l'Opéra-Comédie et le Corum, la Saint-Nicolas sera l'occasion d'une grande fête à laquelle sont cordialement invités tous les enfants de la ville ainsi que leurs parents.

### PROGRAMME

A 17h30, Arrivée de Saint-Nicolas sur le balcon du Théâtre entouré des enfants et du groupe folklorique La Garrigua. Le Maire, selon la coutume, remet les clefs de la ville au Saint-Patron des Lorraines. Distribution de pains d'épice. Un vin chaud est offert sur le parvis de l'Opéra-Comédie. Précédé de l'Etoile Bleue, Saint-Nicolas et son cortège de Gilles, ainsi que le Père Fouettard, rejoignent le Corum en calèches. La troupe de musique traditionnelle Rambalh les y accueille. Un spectacle gratuit de clowns et marionnettes, animé par la Compagnie El Baal, est offert aux enfants dans la Salle Pasteur. A 20h, un apéritif et un dîner dansant sont organisés au Corum. Renseignements et inscriptions :  
Tél : 67.65.59.68

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 1994

## CONSEIL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 1994

- Articles L122.20 et R122.7 du Code des Communes. Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal. Communication.
- Information de M. le Maire.
- Question d'actualité municipale : Question de M. Jamet à M. le Maire.
- Voeu pour le respect des accords Durieux concernant le travail de nuit du personnel du CHU.
- Election de M. Bernard Michel, représentant de la Ville au Comité de patronage préparant la XXe Exposition Nationale du Travail (1994-1997) et le concours départemental «Un des meilleurs ouvriers de France».
- Modalités de concertation publique proposées par le Conseil Général à la Ville concernant le projet routier du carrefour de la Lyre.
- Modificatif à la délibération du Conseil Municipal du 9 mai 1994, concernant l'acquisition d'un terrain appartenant à la C.C.I. de Montpellier, situé Avenue Georges Clémenceau, en vue de la construction d'un gymnase municipal.
- Classements dans le domaine public communal de la rue de la Colline du Vivarais (canton 8), de la rue Tatius et de la Place Hersilie (canton 6).
- Cession gratuite d'un terrain appartenant au Syndicat des Copropriétaires de la résidence «Le Clos des Cigales», en vue de la création d'un pan coupé à l'intersection des rues du Pas du Loup et Abel Gance.
- Déclassement du domaine public communal d'un délaissé de voirie situé rue François Mireur.
- Consultation pour le classement dans la voirie communale du rond point Paul-Louis Bret et l'échangeur Montpellier-Ouest.
- Cession gratuite à la Ville des terrains appartenant au Syndicat des Copropriétaires de la Résidence «Le Cursus» en vue de la mise à l'alignement de la route de Mende et à l'élargissement du chemin d'accès au Centre National de la Recherche Scientifique.
- Cession gratuite à la Ville du terrain appartenant au Syndicat des Copropriétaires de la «Résidence Les

Jardins du Corum», en vue de la mise à l'alignement des rues Bernard Délicieux et Substantion, ainsi que l'aménagement du carrefour

- Cession gratuite à la Ville du terrain appartenant aux copropriétaires de la Résidence «Belle Aiguelongue 2», en vue de la mise à l'alignement de la rue de la Roqueturière.
- Acquisition par la Ville du terrain cadastré (SA n°52 A), appartenant à Mme Elise Voisin-Roux, destiné à la création d'équipements d'enseignement et de sport.
- Vente par la Ville de biens immobiliers à la SARL «l'Aigle Bicéphale».
- Convention définissant les

l'implantation d'un poste de Police Nationale.

- Annulation de la vente à la Société Guilhem Investissement, d'un immeuble appartenant à la Ville et situé au 5, rue des Ecoles Laïques.
- Cession par la Société Thinet Sud (S.G.E. Société Générale d'Entreprises) à la Ville de Montpellier, de locaux situés à la Paillade, Résidence du Lac II, rue Pierre Cardenal, destinés à l'installation d'équipements publics ou d'associations.
- Vente par la Ville à M. Fabien, d'un local situé au 4, rue Joachim Colbert.

quartier à la Paillade.

- Demande de subvention au Fonds Régional d'Acquisitions pour les Musées, pour l'acquisition par le Musée Fabre d'une série de lettres et dessin.
- Demande de subventions à l'Etat pour la poursuite des travaux de restauration des oeuvres du Musée Fabre.
- Demandes de subventions pour le programme des travaux concernant l'extension de la maison pour tous Boris Vian.
- Tableau récapitulatif des actions de développement social urbain et leur financement, dans le cadre de

### VOEU POUR LE RESPECT DES ACCORDS DURIEUX CONCERNANT LE TRAVAIL DE NUIT DU PERSONNEL DE L'HÔPITAL

En novembre 1991, Monsieur DURIEUX, Ministre de la Santé, avait signé un protocole d'accord avec les organisations syndicales des C.H.U., concernant le travail de nuit du personnel de l'hôpital.

En effet, pour tenir compte de la pénibilité particulière du travail de nuit, il a été décidé de considérer que le travail effectif accompli pendant 35 heures de nuit au cours d'une semaine équivaut à un travail effectif pendant 39 heures de jour.

Le Conseil d'Administration de l'Hôpital avait exprimé fermement à Madame VEIL, Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, la nécessité d'accorder dans les plus brefs délais, au C.H.U. les effectifs nécessaires pour l'application de cet accord. Pour répondre à cet objectif fort justifié, le C.H.U. sollicitait la création de 90,5 postes budgétaires.

A ce jour, la tutelle n'a accordé le financement que de 39 postes, 44 étaient nécessaires pour passer de 39 à 37 heures. Le C.H.U. a donc fait un effort interne de redéploiement de cinq emplois pour permettre la mise en œuvre d'une réduction provisoire de 39 à 37

heures de travail hebdomadaire de nuit à compter du 1er janvier 1994.

Actuellement l'Hôpital Public et particulièrement le C.H.U. de Montpellier connaissent une situation de rupture.

Au lieu de s'améliorer, les conditions de travail continuent de se dégrader.

Les récentes mesures de restrictions budgétaires appliquées au taux directeur des hôpitaux aboutissent au gel et même à la suppression de postes.

Au contraire, des moyens supplémentaires doivent être accordés afin de mettre en œuvre complètement la réduction à 35 heures du travail hebdomadaire de nuit, sans pour autant compromettre le fonctionnement de l'établissement.

Les élus de la Ville de Montpellier demandent donc à Madame Simone VEIL, Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville, de respecter les engagements définis par les accords DURIEUX, en donnant les 44 postes encore nécessaires à l'application de ce protocole d'accord.

- Aménagement de l'espace paysager prévu dans la continuité du parc Georges Brassens. Demande de subventions au titre du plan de relance et du contrat de ville.
- Extension et aménagement du square de la Carriera dans le cadre de la création d'un parc à proximité de la future maison pour tous Georges Brassens. Demande de subventions.
- Nouvelle tarification du traitement des déchets verts applicable à compter du 1er octobre 1994.
- Convention Ville/Association Familiale de l'Institut de l'Assomption pour l'utilisation du gymnase.
- Demande de subvention dans le cadre de la dotation générale de décentralisation pour le projet de construction d'une médiathèque de

écoles publiques.

- Participation financière des associations utilisant des locaux scolaires.
- Appel à candidature, composition de Commission et demande de subventions pour la construction d'un groupe scolaire à la Zac d'Alco, dénommé Emile Combes.
- Révision de contrat du Chargé de mission auprès du Conseil en Gestion.
- Révision de contrat du Directeur des Relations Internationales.
- Révision de contrat de l'Administrateur Maison de Montpellier à Heidelberg.
- Modifications apportées au tableau des effectifs du personnel municipal.

## Brèves

**RUSSIE, QUEL AVENIR ?**  
L'Association Française des Russisants tient son congrès à Montpellier, les 12 et 13 novembre 1994, et organise un colloque international sur le thème : «La Russie : quel avenir ?». Avec des communications de Mmes Hélène Carrère d'Encausse, Françoise Barry, Céline Bayou, Hélène Yvert-Jalu, Hélène Melat et MM. Georges Bortoli, Georges Nivat, Philippe Dermigny, Philippe Comte, Alexandre Adler, Nikita Jermakov, Serge Blankoff. A la Salle Rabelais, le samedi 12 novembre à 14h30, et le dimanche 13 novembre à 9h30. Renseignements : 67.68.30.08 (en soirée).

jazz, flamenco, danse contemporaine, rap, ateliers chorégraphiques. Renseignements : Maison pour Tous Léo Lagrange Tél : 67.40.33.57

**LA JETÉE UN NOUVEAU ESPACE THÉÂTRE**  
Un nouveau lieu de travail, servant d'espace commun à deux compagnies de théâtre : l'Atelier Théâtre'elles (dirigé par Jocelyne Carmichael et Michèle Bleses) et «Acteurs Sud», dirigé par Charles Caumont, vient d'ouvrir à Montpellier, au 12, rue Meyrueis. «La Jetée» n'est pas une salle de spectacle, mais un atelier de formation et de perfectionnement, un lieu de rencontres et de lecture, une salle de répétition, un espace vivant et convivial ouvert sur le quartier et sur la ville. Renseignements : Acteurs Sud : 67.92.16.14 Théâtre'elles : 67.58.23.58

**FOIRE AUX ANES**  
Elle se déroulera sur l'avenue de Heidelberg, dans le quartier de la Paillade, le lundi 7 novembre, de 5h à 19h.

**DANSE À LA MAISON POUR TOUS LEO LAGRANGE**  
Ouvert aux enfants, adolescents et adultes, ce pôle danse installé à la Paillade propose : éveil corporel, initiation à la danse, danse classique, modern

**EXPOSITION FELINE**  
Plus de 60 expositions, animent les 3 et 4 décembre prochains, l'exposition Féline organisée à la Maison pour Tous Marcel Pagnol. Renseignements : 67.42.98.51

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 1994

## MUNICIPAL

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 1994

ECOLE MUNICIPALE DE NATATION SYNCHRONISEE

## BALLERINES AQUATIQUES

L'école municipale de natation synchronisée s'intègre dans le programme de Place aux Sports et se veut avant tout un sport-loisir.



Françoise Mourgue

« Une jeune fille, nageuse de haut niveau mais ne souhaitant pas poursuivre la compétition ne disposait auparavant d'aucun moyen pour pratiquer son sport favori de manière ludique. Pour les garçons, il y avait le water-polo mais pour les filles, rien. »

C'est ainsi que Françoise Mourgue, directrice de l'école municipale de natation synchronisée, explique la naissance de cette nouvelle discipline. « La natation synchronisée a offert aux filles une opportunité nouvelle en permettant à de très bonnes nageuses de devenir d'excellentes ballerines. » La natation synchronisée, c'est de la chorégraphie aquatique. Les jeunes filles - jusqu'à présent c'est un sport exclusivement féminin -, évoluent gracieusement avec la plus grande précision dans et sur l'eau sur une trame musicale, et tissent parfois à coup d'étonnantes pirouettes des contes merveilleux.

Pour le spectateur, c'est un enchantement. Pour les nageuses-danseuses, c'est un dur travail d'entraînement. Pour pratiquer la natation synchronisée, il faut au préalable être une très bonne nageuse précise Françoise Mourgue. « Nous prenons les petites filles à partir de 8 ans sachant bien nager et surtout sachant parfaitement maîtriser la respiration. Nous ne sommes pas une école de natation mais nous sommes là pour enseigner un art. C'est une discipline très très dure et vraiment une école de l'effort. Il y a des problèmes d'appui, des problèmes d'apnée car on reste très longtemps sous l'eau. Il faut des heures de travail pour corriger chaque mouvement. Un ballet qui dure 3 à 4 minutes, c'est épuisant ! »

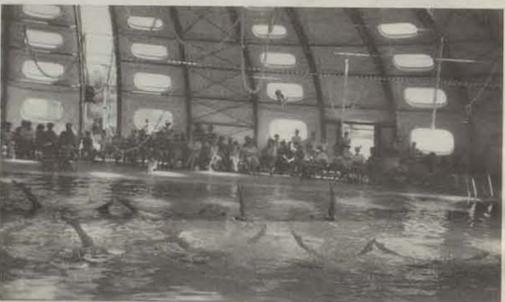
Mais l'objectif de l'école municipale de natation synchronisée, même si les entraînements exigent un effort important, c'est avant tout de se faire plaisir. La « synchro » peut se pratiquer en club avec un but de compétition. Il en existe un excellent sur Montpellier qui résulte de la fusion de Montpellier-District-Jacou et du Club de l'ASPTT. L'école municipale n'a, quant à elle pas d'autre but que le loisir. « Nous travaillons toujours dans la bonne humeur. Ici nos filles s'éclatent, sont vraiment épanouies. Ceci dit, nous sommes exigeants et cela nous permet

de produire en fin d'année un spectacle d'excellente qualité. »

Les jeunes filles qui ont acquis un très bon niveau au sein de l'école municipale et qui souhaitent faire de la compétition peuvent se tourner vers les clubs sportifs avec lesquels l'école entretient d'excellentes relations. Chaque année, un tiers environ des jeunes filles font ce choix. L'école débroussaillera le travail des clubs et fonctionne un peu comme une pépinière de futures championnes. Mais toutes les filles qui le désirent peuvent continuer à pratiquer au sein de l'école municipale, sans limite d'âge, pour leur seul plaisir. La natation synchronisée est un bel exemple d'une activité « Place aux Sports ».

### ECOLE MUNICIPALE DE NATATION SYNCHRONISEE

A partir de 8 ans pour les filles sachant bien nager.  
Entraînement à la piscine de la Chamberte.  
Le mercredi de 14h30 à 15h30 (perfectionnement) et de 15h30 à 16h30 (initiation).  
Tél : Place aux Sports 67.34.72.73 ou 67.34.71.78



## UNE NOUVELLE POUR

## PISCINE MONTPELLIER :



La sixième piscine de Montpellier inaugurée le 22 octobre à proximité des quartiers Estanove, Paul Valéry, la Chamberte, Pas du Loup, Val de Croze et Montpellier Village, va permettre aux habitants de l'Ouest de Montpellier de bénéficier des joies de la natation.

### SIX POINTS FORTS POUR CETTE PISCINE

- elle est accessible aux personnes handicapées
- le traitement de l'eau est assuré en hydraulité inversée (écrémage de l'eau de surface)
- elle est équipée d'un éclairage subaquatique
- elle est équipée de gradins
- le chauffage des zones « pieds nus » est traité par plancher chauffant
- la couverture est équipée d'un isolant insensible à la vapeur d'eau.

Coût : 16 MF

Horaires :

- Lundi : 12h/17h30
  - Mardi : 12h/14h00 - 18h/21h
  - Mercredi : 12h/16h
  - Jeudi : 12h/14h
  - Vendredi : 11h/14h
  - Samedi : 12h/17h
  - Dimanche : 9h/13h
- Tél : 67 42 00 92  
Adresse : 154, rue Camille Desmoulin

26 NOVEMBRE - 6 DECEMBRE 1994

## 12EME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM JUIF ET ISRAELIEN DE MONTPELLIER



Dans la continuité des éditions précédentes, le 12ème Festival International du Film Juif et Israélien de Montpellier s'articule autour de cinq volets : les films en compétition, les films hors compétition, les « Stars de David » (films déjà sortis sur les écrans entre deux éditions du Festival), les films Yiddish avec un hommage à une personnalité du cinéma, consacré cette année à Steven Spielberg, entré de plain pied cette année dans l'histoire de son peuple avec « La liste Schindler ». Le Grand Prix du Festival récompense une oeuvre cinématographique récente qui, pour sa qualité, contribue à la diffusion de la culture juive et israélienne. Unique en Europe, le Festival International du Film Juif et Israélien

mêle le plaisir de la découverte et des premières projections à celui des rencontres, des débats avec les invités professionnels de cinéma (réalisateurs, comédiens, auteurs, critiques)... et les spécialistes les plus avertis de la culture juive. Soucieux de se consacrer tout entier à aider la production israélienne, le Festival a réussi cette année à imposer « Un brin de chance », du réalisateur Zeev Revah, primé en 1992, non seulement au public français, mais aussi au public arabe, confirmant ainsi l'esprit de paix et de réconciliation entre les cultures qui anime ce Festival.

Renseignements : Festival International du Film Juif et Israélien  
Tél : 67.15.08.76

### PROGRAMME

#### COMPETITION

SOPIE, de L. Ulman - Suède - 1993.  
AU REVOIR L'AMERIQUE, de J. Schutte - Allemagne - 1993.  
AU DELA DE LA FORET, de J. Lomnick - Pologne - 1991.  
DIEU N'EXISTE PAS, de A. Jeles - Hongrie - 1993.  
MAX ET MORRIS, de Y. Goldwasser - Israël - 1993.  
L'HERITAGE, de A. Rubinstein - Israël - 1993.  
LA REVANCHE DE J. FINKELSTEIN, de E. Rotterberg - Israël - 1993.  
ZADOK, de P. Salfati - France - 1994. (sous réserve) VOIR PARIS ET MOURIR, de A. Proshkin - Russie - 1993.

#### HORS COMPETITION

BALAGAN, de A. Veiel - Allemagne - 1993.  
NERGE D'AOÛT, de C. Levy - Israël - 1992.  
SCAR, de H. Bouzgaou, Israël - 1993.  
RETROUVER OULAD MOUMEN, de L. Genini - France - 1994.

#### STARS DE DAVID

TOUT LE MONDE N'A PAS EU LA CHANCE D'AVOIR DES PARENTS COMMUNISTES, de J.J. Zylberman - France - 1993.  
METISSE, de M. Kasowitz - France - 1993.  
LES PATRIOTES, de E. Rochant - France - 1994.  
MINA TANENBAUM, d M. Duowson - France - 1993.

#### FILMS YIDDISHS

Hommage à Edgar G. Ulmer.  
AMERICAN SCHADCHEN (1940).  
THE LIGHT AHEAD (1939).  
GREEN FIELDS (1937).

#### HOMMAGE

Steven Spielberg  
LA LISTE SCHINDLER (1993).  
Schindler documentaire de Jon Blair.  
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (1977).  
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (1981).  
(sous réserve) DUEL (1973).  
(sous réserve) THE SUGARLAND EXPRESS (1974).

MUSIQUE

HAYDN-SCHUBERT - BARTOK  
le Corum  
Quatuor Kodaly  
Salle Molière (20h30)  
Mardi 8 novembre

MACEO PARKER  
Salle Victoire 2 (21h)  
Lundi 14 novembre

CONCERT S.O.S. AMITIÉ  
Salle Molière (20h30)  
Mardi 15 novembre

HUBERT FELIX THIEFAINE  
Le Zénith (20h30)  
Jeudi 17 novembre

ROUSSEL - BARTOK  
Dir: Friedeman

L'Opéra Berlioz  
le Corum (20h30)  
Vendredi 18 novembre.

ALAIN SOUCHON  
Le Zénith (20h30)  
Samedi 19 novembre.

FINALE DE LA SELECTION REGIONALE PRINTEMPS DE BOURGES  
Salle Victoire 2 (21h)  
Samedi 19 novembre

QUINETTES DE MOZART  
Quatuor de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier  
Salle Pasteur (10h45)  
Dimanche 20 novembre

BARZAZ MUSIQUE ET CHANTS BRETONS  
Jeudis de Celleneuve  
Maison pour

THEATRE

EN ATTENDANT GODOT DE S. BECKETT  
Maison pour  
Tous Marie Curie (le 17 à 21h)  
Théâtre de Grammont du 8 au 13 novembre

RISOTTO D'A. FAGO ET F. BEGGIATO  
Maison pour  
Tous Léo

Lagrange (le 16 à 21h)  
Maison pour  
Tous Marie Curie (le 17 à 21h)  
Maison pour  
Tous Joseph Ricome (le 20 à 18h)  
Fac des Sciences (le 21 à 21h)  
Fac de Pharmacie (le

23 à 21h)  
Université  
Paul Valéry (le 25 à 21h)  
LE PETIT POUCKET CIE DU NAVIGATOR  
Spectacle de marionnettes  
Griffy  
2 bis, rue Glaize

tél : 67.66.01.94

L'APPARTEMENT  
Concert spectacle de Coralén  
Théâtre Jean Vilar - La Paillade (21h)  
Samedi 26 novembre

**Journée mondiale contre le SIDA**  
jeudi 1er décembre 1994  
Montpellier s'associe à cette grande journée de solidarité avec un programme mêlant l'acte d'information et l'animation culturelle.

9h00  
Sabine, de Philippe Faucon, 1992  
projection suivie d'un débat animé par l'association AIDES à l'intention des scolaires  
Cinéma Diagonal Centre  
10h00 à 17h00  
Le village des assos  
avec les associations Aides, Asud, La Peniche, Place de la Comédie (sous chapiteau)  
16h00  
Lâcher de ballons  
Place de la Comédie  
20h30  
La danse contre le SIDA : un spectacle chorégraphique avec le Centre Chorégraphique National de Montpellier LR - Mathilde Monnier, Yvann Alexandre, La Camionetta, MCR danse compagnie, Anne-Marie Porras, Compagnie Taiffanel  
Opéra-Comédie  
21h00  
Stéphane,  
Pièce de théâtre mise en scène par Françoise Robin,  
Théâtre Jean Vilar - La Paillade  
Et toute la journée, dans les cinémas Royal et Grammont, passage de 6 clips de la série 3000 scénarios pour un virus, avant chaque film.

# Opéra Junior

Avec «Cendrillon», Opéra-Junior tourne une nouvelle page de son beau livre de conte. Le chef d'orchestre, Vladimir Kojoukharov et quelques apprentis-chanteurs nous parlent de cette magie partagée et d'un opéra sans divas...



**LUCILE**  
13 ANS : «J'avais très envie de faire du chant. La première fois, c'était à «Opéra-Junior», il y a trois ans, pour «Regards d'Etoile». Le personnage de «Cendrillon», créé par Vladimir est plus sérieux que celui du conte de Perrault ou du dessin animé de Walt Disney. Il est aussi plus accessible aux jeunes, plus proche... Je rêvais un peu d'opéra, sans vraiment savoir ce que ça représentait. Maintenant, j'ai envie d'en faire un peu plus sérieusement. J'adore être sur la scène, les costumes, l'ambiance. Les stages intensifs sont parfois difficiles, j'ai failli craquer, mais j'aime beaucoup cette expérience...»



**ANNE-EMANUELLE**  
14 ANS : «Le personnage de Cendrillon est passionnant. Il suit l'initiation d'une adolescente jusqu'à l'âge adulte. De la première à la dernière scène, il y a vraiment une progression du tempérament. Ça me permet de réfléchir à mes propres impressions de la vie, par rapport à la rencontre amoureuse avec le prince, ou la révolte contre l'autorité de la marâtre. Cette scène, si on la réussit, on se sent forte, on retrouve un peu de cette force dans la vie. Jusque là, Cendrillon était un personnage qui obéissait. A partir de ce moment là, elle apprend à résister, à s'affirmer. J'aime beaucoup aussi la scène avec la mère disparue qui revient pour consoler Cendrillon. C'est une grande amie à moi qui joue le rôle, et nous sommes souvent au bord des larmes. C'est magnifique et la musique est superbe. La technique d'enseignement à «Opéra-Junior» permet d'apprendre facilement le texte. C'est vocalement que c'est dur. L'apprentissage de la mise-en-scène est également très nouveau pour moi. Il ne faut pas penser à jouer, mais véritablement ressentir les choses. J'aimerais beaucoup continuer, mais j'ai déjà 14 ans et la plus vieille, ici, a 16 ans, alors...»

**CENDRILLON**  
Opéra en trois actes  
Musique et livret : Vladimir Kojoukharov  
mise en scène : Yael Bacry  
Scénographie : Gérard Didier  
Costumes : Agostino Cavalca  
Lumières : Stéphanie Daniel  
Chorégraphie : Mireille Jouve  
Avec les jeunes de l'Atelier Opéra Junior de Montpellier et Nîmes  
Représentations :  
26 novembre - 20h00  
Opéra Comédie  
27 novembre - 15h00  
Opéra Comédie  
Renseignements :  
Tél : 67 66 00 92



**Vladimir Kojoukharov**  
M ercredi d'octobre. Pluvieux et gris pour les parapluies qui glissent sur la Comédie. Alors, on se réchauffe, dans le rouge et dans l'or de l'Opéra-Comédie. Séance de répétition pour le dernier spectacle de l'Opéra-Junior. Sur la scène du théâtre, une trentaine d'enfants répondent aux injonctions d'un piano noir, et aux rappels à l'ordre du maître de musique, Vladimir Kojoukharov : «Silence... Voix n°1... Là, c'est pas juste...». L'orage tapote nerveusement sur les toits de la ville. Un peu plus haut, dans le foyer de l'Opéra, sur un air de tango, on répète la scène de la rencontre entre le prince et l'héroïne. Mais



**GERALDINE**  
15 ANS : «Je joue la belle-mère de Cendrillon. C'est la méchante du spectacle. Elle commande la famille, donne des ordres, se montre très autoritaire... Ça m'agace quand on me dit que c'est un personnage qui correspond à mon caractère. «Opéra-Junior»? C'est mes parents qui ont lu dans le journal une annonce. Comme je voulais faire une activité, que j'aime bien jouer la comédie, être sur scène, j'ai trouvé ça rigolo. J'avais 9 ans, lorsque j'ai chanté pour la première fois à «Opéra-Junior». C'était pour «Le Paradis des Chats», en 1989. J'ai poursuivi l'expérience en chantant dans les choeurs régionaux, mais je suis maintenant en troisième et j'ai plus le temps.



**JULIEN**  
14 ANS : «Moi, je joue le prince. C'est un rôle assez dur. On change de vie. D'enfant on passe à prince. Il faut être très concentré, pas se dissiper. On danse, on chante... C'est ça qui me surprend. Tout ce travail. On va pas être libre jusqu'à janvier, on va bosser, c'est dur. Mais ça va être quelque chose dont je me souviendrai toute ma vie. Si Vladimir me propose un autre opéra, je le ferai, c'est vraiment bien. La seule chose c'est qu'il faut pas avoir honte. On fait tout devant tout le monde, on s'énerve, on fait l'amour, on rêve, on danse...»



**ADRIEN**  
14 ANS : «Le prince est un personnage timide, solitaire, qui s'interroge au fond de lui-même et qui cherche quelqu'un qu'il aime. Tous les gens du village veulent le marier et décider à sa place. Mais c'est lui qui trouvera l'élève. Je faisais du violon quand j'habitais Ajaccio et lorsque mes parents sont arrivés à Montpellier, ma mère m'a inscrit à «Opéra-Junior». J'ai chanté en soliste dans «Regards d'Etoile». J'aime bien l'ambiance, ça me change de l'école, des profs. C'est plus décontracté. Ça détend de chanter. J'aimerais beaucoup continuer, mais je vais bientôt muer et je ne sais pas encore si j'aurais une belle voix ou non...»

**E**n janvier 1990, quelques mois après la création à la Salle Molière du «Paradis des Chats», Henri Maier, directeur de l'Opéra-Comédie et Vladimir Kojoukharov fondaient «Opéra-Junior» : un atelier d'opéra, ouvert à tous les jeunes, même dépourvus de toute éducation musicale. L'objectif : assurer la formation d'enfants et adolescents à travers le processus de création de spectacles musicaux de niveau professionnel. Après «Republica ! Republica !» de Vladimir Kojoukharov, les montpelliérains applaudissent «Didon et Enée», de Henri Purcell, «Celui qui dit oui, Celui qui dit non», de Kurt Weill et Berthold Brecht, «Regard d'Etoile», de V. Kojoukharov, «Esther», de Jean Racine et Jean-Baptiste Moreau. Certaines de ces productions sont ensuite reprises à Bordeaux, Toulouse et Lyon. La création du spectacle «Cendrillon», écrit et composé par V. Kojoukharov, marque une étape nouvelle dans l'histoire de l'atelier. Reconnu au plan européen, récompensé par la Fondation d'Entreprise du Crédit Coopératif pour le Grand Prix de l'Initiative, «Opéra-Junior» acquiert aujourd'hui une dimension régionale. Co-produit par l'association, Action - Musique, l'Opéra de Montpellier et le Théâtre de Nîmes, «Cendrillon», bénéficie, en effet, d'une distribution mixte composée de 50 petits chanteurs originaires des villes de Montpellier et de Nîmes, pour un spectacle qui sera donné dans les deux villes. Après Cendrillon Vladimir Kojoukharov prépare un opéra-ballet «Un Sourire dans la Lune» pour le Festival International Montpellier Danse 95.

opéra

CINEMA

**LA CONTROVERSE DE VALLADOLID**  
de B. Verhaegne, 1991  
document sur support vidéo  
Médiathèque Gutenberg-Vidéo  
Vendredi 18 novembre

**2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE**  
de S. Kubrick, 1968  
Ciné Club Jean Vigo Centre  
Rabelais (20h30)  
Jeudi 10 novembre

**LES ENFANTS DU PARADIS**  
de M. Carné, 1945  
Ciné Club Jean Vigo Centre  
Rabelais (20h30)  
Jeudi 17 novembre

**LA DÉCADE PRODIGEUSE**  
de C. Chabrol,



Rabelais vu par G. Doré

OPERA / DANSE

Bacchus et Ariane  
Ballet d'Albert Roussel  
Le Château de Barbe Bleue  
Opéra de B. Bartok  
Orchestre Philharmonique de Montpellier  
L.R.  
Direction musicale : Friedmann Layer

Opéra Berlioz - Le Corum (20h30)  
Les 18 et 22 novembre

**CENDRILLON**  
Opéra de V. Kojoukharov  
Orchestre du Conservatoire Opéra Junior  
Opéra Comédie  
26-27 novembre

**DANSE INDIENNE**  
Flora Devi présente la danse indienne «Odissi», du nord-est de l'Inde  
Théâtre Iseion (21h)  
Samedi 26 novembre

**DROITS DE L'HOMME ET RÉSOLUTION NON VIOLENTE DES CONFLITS**  
François Roux Centre  
Lacordaire (20h30) - 24 novembre

**SPECTACLE**  
**LE CIRQUE DE PEKIN**  
Le Zénith (20h30)  
Samedi 12 novembre

EXPOS / CONFÉRENCES

**HOMMAGE À DELACROIX**  
Six tableaux de la Collection du Musée Fabre et deux prêts du Musée Delacroix de Paris et du Metropolitan Museum de New York  
Musée Fabre

**20 ANS DU PRIX DE PARIS**  
Peintres d'Equateur  
Carré Sainte-Anne (de 13h à 18h - entrée libre - fermé le lundi)  
du 17 nov. au 4 déc.

**RABELAIS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**  
Visite du fonds rabelaisien (groupes de 10 personnes)  
Médiathèque Gutenberg - Bibliothèque d'études  
Inscriptions : 67.60.16.35

**LES PEINTRES DU LANGUEDOC ET LEUR REPRÉSENTATION DU PAYSAGE LANGUEDOCIEN**  
Pavillon du Musée Fabre du 15 novembre au 31 décembre

**RICHARD STRAUSS**  
L'univers de ses lieder  
Maison de Heidelberg (18h30)  
Mercredi 16 novembre

**JEANNE D'ARC**  
d'après Voltaire et Schiller  
Forum Franco-Allemand de Bayreuth  
Théâtre Jean Vilar - La Paillade (21h)  
19 et 20 novembre

**EDDIE KULIGOWSKI**  
Parcours avec l'oeuvre d'un créateur contemplatif  
Espace Photo Angle Le Corum du 29 novembre au 14 janvier  
Tél : 67.60.43.11

**LA TAUROMACHIE**  
Trois débats organisés par les «Amis de la Librairie Sauramps»  
Salle Rabelais/ Esplanade (20h30)  
21-22-23 novembre  
Tél : 67.58.85.15

**«10 ANS DE COLLECTION MONTEPELLIER PHOTO VISIONS»**  
Espace Photo Angle Hôtel de Varennes  
Tél : 67.60.43.11

**«LA BEAUTÉ ET L'ICÔNE»**  
Olivier Clément Centre  
Lacordaire 6 rue des Augustins 20h30  
17 novembre



© Photo Claude Pendrè

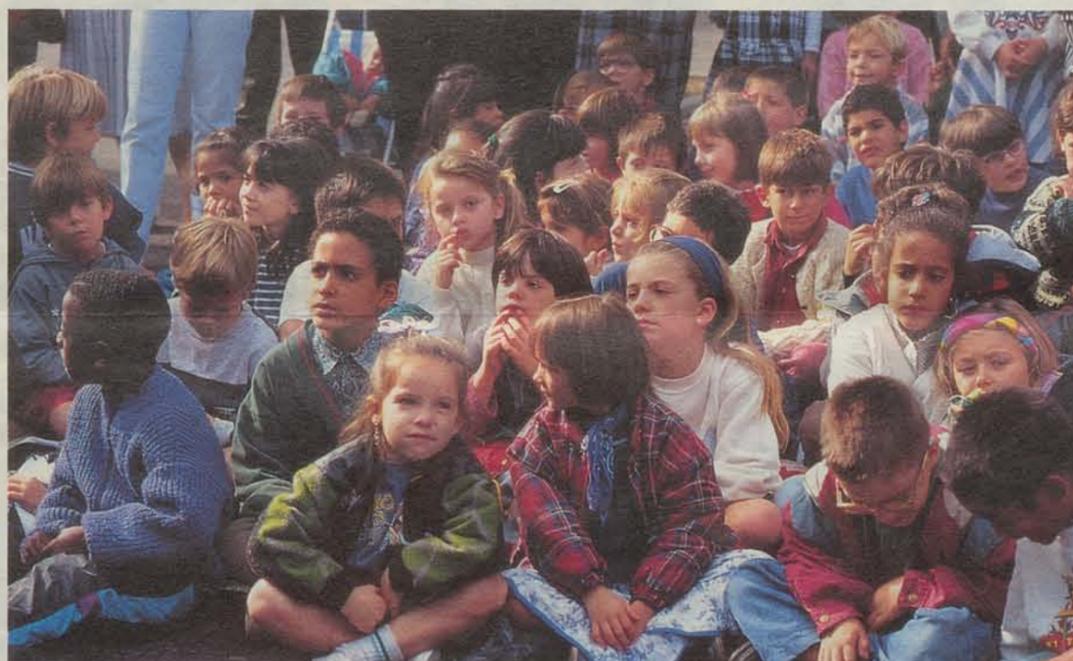
La rentrée solennelle de la Faculté de droit, d'économie et de gestion de Montpellier s'est déroulée le 10 octobre sur son nouveau site de Richter en présence, notamment, du Doyen Paul Allies, de Jean-Marie Boisson, Directeur de l'Institut de Recherche et d'Etudes Economiques, Olivier Dugrip, Directeur de l'UFR Droit, Michel Miaille, Directeur de l'UFR Administration publique et privée, Jacques Percebois, Directeur de l'UFR Sciences Economiques..



Inauguration des nouveaux locaux de l'association des Paralysés de France, le 11 octobre au Parc Euromédecine. La jeune Héloïse Chantre coupe le ruban. A ses côtés, Georges Frêche, Christiane Fourteau, Conseillère Municipale, déléguée aux relations avec les handicapés, Alain Hoël, délégué départemental de l'APF.



Une plaque à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny a été posée le 7 octobre à l'EAI. La Maréchale de Lattre, présente à cette cérémonie reçoit de Georges Frêche la médaille de la Libération de la Ville de Montpellier.



Une nouvelle école au Val de Croze : l'école primaire Alain Savary inaugurée le 15 octobre.



Inauguration des nouveaux locaux du Centre Communautaire et Culturel Juif, Boulevard d'Antigone, en présence en particulier de Michel Attali, Président du Centre et de Michel Levy, Directeur.



Un grand succès pour la Foire Internationale de Montpellier avec plus de 220.000 visiteurs. A l'inauguration le 14 octobre, de gauche à droite : André Vézinhét, Sénateur, Georges Frêche, Maire de Montpellier, Jean-Pierre Courseille, Président de la Chambre des Métiers, Bernard Michel, Adjoint au Maire et Marcel Vidal, Sénateur-Maire de Clermont l'Hérault, Vice-Président de la SEMFIM.



Symposium de l'eau autour du Professeur Avias et de Louis Pouget, Maire Adjoint